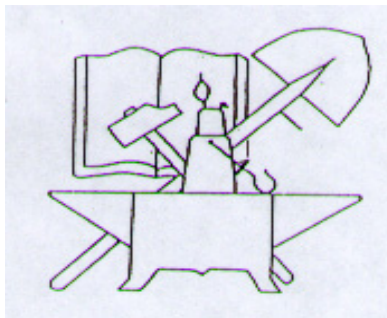




SAVT - RETRAITÉS

Décembre 2016

CONFÉRENCE DE JOSEPH-CÉSAR PERRIN

“LES MOUVEMENTS RÉGIONALISTES ET LA
RENAISSANCE DE
L'ESPRIT AUTONOMISTE”

Téléphone du bureau: 0165-238384, 133 / 320.0608907 (Giorgio - portable)

Le Réveil Social

Directeur Responsable: GIORGIO ROLLANDIN

Expédition en ABBONAMENTO POSTALE

70% NO/AOSTA

SAVT – 4, rue Georges Carrel

Tél. 0165/238384

courriel: grollandinpensionati@savt.org

PRÉSENTATION

Dans notre dernier Congrès du 16 novembre 2013, à Montjovet, Joseph-César Perrin avait lancé l'idée d'effectuer, toutes les années, des réunions intitulées “Les vedredis du SAVT” pour débattre et examiner des thèmes d'intérêt historique, économique, syndical, etc...

Le premier vendredi du SAVT, a eu lieu le 14 novembre 2014.

Dans cette réunion on a présenté à la presse “Les petits cahiers des Retraités du SAVT” qui recueillait une série des causeries tenues en 2010 et on a assisté à la conférence de Madame Giovanna Pons sur la “Dichiarazione dei rappresentanti delle popolazioni alpine, detta Carta di Chivasso”.

Ceux qui ont eu le plaisir de participer à cette réunion rappellent, certainement, l'intervention de Madame Pons qui a su faire revivre l'atmosphère de ce lointain 19 décembre 1943, où dans la maison de Chivasso de son père, réchauffée avec les pauvres moyens qu'on avait à l'époque, on a rédigé et signé ce document d'une importance fondamentale pour l'histoire de l'autonomie valdôtaine.

Le deuxième, le 20 novembre 2015, concernant “Les mouvements Régionalistes et la renaissance de l'esprit autonomiste”, a été tenu par Joseph-César Perrin ; nous le publions dans ce bouquin.

Bonne lecture et... bonnes réflexions !

REMERCIEMENTS

Un “Gramaci” d'abord à Joseph, ensuite à Marisa, à Edy, aux amis Retraités et à tous les autres vaillants collaborateurs de notre Syndicat qui ont contribué à la réalisation et à la publication de ce petit mais, à notre avis, très intéressant opuscule.

Le Secrétaire des Retraités
du SAVT

Giorgio Rollandin

LES MOUVEMENTS RÉGIONALISTES ET LA RENAISSANCE DE L'ESPRIT AUTONOMISTE

par **Joseph-César Perrin**

Il y a quatre-vingt-dix ans, grâce à la volonté d'un petit groupe de jeunes conduits par l'abbé Joseph-Marie Trèves naissait la Jeune Vallée d'Aoste, le mouvement qui guidera dans la clandestinité la résistance valdôtaine au fascisme et dont les idéaux seront à la base de la reconquête de notre autonomie.



*Joseph-Marie Trèves
(1874 – 1941)*

Cependant, cette association avait été précédée par un autre groupe. En effet, trois mois après la marche fasciste sur Rome et la montée au pouvoir de Mussolini, l'étudiant en médecine Joseph-Marie Alliod (Brusson, 22 janvier 1899 – Gressoney-Saint-Jean, 5 août 1956) organisait à Châtillon le premier mouvement régionaliste valdôtain. Ce fut l'aboutissement d'un lent réveil régionaliste et d'une prise de conscience qui avait mûri pendant la Première Guerre mondiale et immédiatement après sa fin.

La conscience autonomiste, sentiment qui a caractérisé à peu près toutes les communautés montagnardes, avait toujours été fortement enracinée chez nous pour des raisons historiques. Ainsi, pour mieux comprendre les causes du réveil régionaliste et les sentiments qui l'accompagnaient, il s'avère nécessaire de rappeler brièvement quelques notions et faits qui sont à l'origine de sa naissance et qui l'on fait croître peu à peu.

Dès les siècles les plus reculés nous rencontrons, en effet, la notion de *Patria Augustana*, une patrie bien distincte des autres régions soumises aux Savoie, notion dont les fondements reposaient sur la Charte des Franchises de 1191, document qui sera souvent exploité pour étaler nos revendications car le document était considéré justement un contrat, un pacte entre le comte de Savoie et les Valdôtains, ce qui permit à notre communauté d'obtenir une série de libertés et de coutumes propres. En effet, le Val d'Aoste, Pays d'État à forte autonomie (dans les États de Savoie on pourrait presque parler de fédéralisme *ante litteram*) avait joui très tôt de privilèges, droits et libertés, jalousement défendus d'abord par l'Assemblée Générale des Trois États et après 1536 par le Conseil des Commis, véritable gouvernement valdôtain pourvu de très amples pouvoirs administratifs et politiques. Ces privilèges, droits et libertés furent d'ailleurs toujours reconnus et confirmés par les comtes puis par les ducs de Savoie. De plus, la langue française (officialisée le 22 septembre 1561 par le duc Emmanuel-Philibert) caractérisait fortement ce Pays, le différenciant en deçà des Alpes des territoires italophones du Piémont. Ce particularisme politique et linguistique valdôtain fut mis en grande évidence par l'évêque Bailly avec sa théorie de l'« intramontanisme » ou par Jean-Baptiste De Tillier et sa conception de libre « dédition » (c'est l'expression qu'il emploie) de la Vallée d'Aoste aux comtes de Savoie, soit de pacte bilatéral

¹ N.B. : Ce texte est celui d'une conférence, tenue pour le SAVT-Retraités le 20 novembre 2015 ; il reprend, en partie, des écrits déjà publiés ailleurs par le soussigné.

entre les deux parties, c'est-à-dire la Maison de Savoie et le peuple valdôtain. D'autre part, les Savoie n'hésitaient pas à reconnaître l'autonomie administrative du duché d'Aoste, ainsi qu'affirmait par exemple l'édit du duc Emmanuel-Philibert du 1^{er} mars 1580, qui affirmait entre autres : « le dit Pays [le Val d'Aoste] est une province séparée qui ne dépend des autres provinces de çà ni delà les monts, et qui a ses lois et impositions à part ».

Or, le centralisme et l'absolutisme de la Cour turinoise, notamment des fonctionnaires piémontais, ne tardèrent pas à attaquer et à grignoter cette autonomie. En 1730 le roi Charles-Emmanuel III refusa de reconnaître les libertés valdôtaines et ses Royales Constitutions de 1770 leur portèrent une première atteinte. Son fils Victor-Amédée III leur donna le coup mortel. En effet, en imposant le *Règlement particulier* de 1773, il abolit notre code civil, le *Coutumier*, et supprima presque tous les pouvoirs du Conseil des Commis qui, formellement, continuait à exister mais, pratiquement, sans ses anciennes fonctions de gouvernement de l'ancien duché, à l'exception de celle de Magistrat de Santé.

Par conséquent, dans le dernier quart du XVIII^e siècle le Val d'Aoste avait perdu toutes ses libertés et l'ample régime d'autonomie politique et administrative dont il avait joui pendant des siècles. De plus, après la proclamation du Royaume d'Italie, l'unité italienne lui avait été néfaste car les gouvernements qui s'étaient succédé n'avaient rien entrepris pour favoriser son progrès. Par contre, le pouvoir central ne l'oubliait pas lorsqu'il s'agissait de poser un nouvel impôt et des fardeaux de plus en plus lourds. Et qui plus est, après avoir déclassé en 1859 l'ancien duché puis province au rang de simple arrondissement de la province de Turin, le nouvel état italien commença à combattre aussi la langue française afin de la déraciner de chez nous et d'éliminer ainsi l'empreinte distinctive de la nationalité valdôtaine.

L'élite valdôtaine avait réagi fortement pour défendre son droit linguistique ; il le fit un peu moins quant au recouvrement de ses droits politiques et administratifs, quoique des personnalités telles que les Christillin, les Grappein et d'autres encore aient préconisé le retour du Val d'Aoste à son ancienne autonomie. Le médecin de Cogne, par exemple, en repoussant le centralisme du statut du roi Charles-Albert promulgué en 1848, affirmait qu'il n'y a « de société bien administrée, que celle qui s'administre d'elle-même » et dans trois documents (le *Code administratif pour la Vallée d'Aoste* et les *Lois organiques d'une nouvelle administration plus locale* [...], écrits en cette même année 1848, ainsi qu'un statut pour les communes de l'année suivante) il demandait et souhaitait les plus amples autonomies communales et provinciales en s'inspirant des modèles de la Suisse et des États-Unis.

Mais les temps n'étaient pas encore mûrs et il faudra attendre la deuxième décennie du XX^e siècle pour assister au réveil de l'idée régionaliste, quand les Valdôtains prirent conscience que le combat pour la langue ne pouvait avoir aucun succès s'il n'était pas accompagné de la lutte pour l'autonomie politique.

L'idée régionaliste et le projet autonomiste, voire fédéraliste, se présentèrent peu à peu à l'attention de notre élite et, lentement, les requêtes se perfectionnèrent en sensibilisant progressivement aussi la population. L'un des animateurs de ce renouveau idéologique – mais il n'était pas le seul – fut le docteur Anselme Réan, ce qui n'est pas étonnant puisque pour lui ce projet datait du début du siècle : en effet, déjà en 1906, dans son journal « Le Progrès », le docteur s'était battu pour l'autonomie administrative des communes valdôtaines.

N'oublions pas que Réan fut le président incontesté de la Ligue Valdôtaine, le Comité pour la protection de la langue française en Vallée d'Aoste, dont il fut la cheville ouvrière. Si le bilan de son œuvre pour la défense du français n'est pas brillant à bref terme – car malgré tous les efforts la langue française sera de plus en plus éloignée de l'école et de son apprentissage – il l'est à long terme car la Ligue réussit à sensibiliser au problème de la sauvegarde de notre langue littéraire et de culture la population valdôtaine (les 8.000 chefs de famille qui signèrent l'appel de 1922 en sont la preuve la plus évidente). De plus et mieux encore, c'est à lui parmi les premiers que l'on doit une prise de conscience politique à l'égard de la question valdôtaine. Prise de conscience

d'abord timide, puis de plus en plus marquée.

Déjà en 1916 et 1917 plusieurs voix s'étaient levées dans la presse valdôtaine en soutenant la nécessité d'affirmer les principes de « liberté et d'indépendance » dans la vie publique et « d'autonomie et de la liberté des peuples » ainsi que l'idée de la « spécialité » du Pays. « Liberté, indépendance, décentralisation, autonomie, souveraineté populaire [...] ne sont pas pour nous des expressions vides de mots », lançait la Ligue Valdôtaine en octobre 1917. Puis, l'année suivante, nos intellectuels insistèrent longuement sur le concept « d'autodétermination des peuples ». C'était certainement leur réflexion sur les quatorze points du président Thomas Woodrow Wilson qui, au moment où la Grande Guerre ensanglantait encore l'Europe, avait lancé dans ses discours du 8 janvier et du 12 février 1918 son programme pour un ordre mondial nouveau, fondé justement sur l'autodétermination des peuples, projet qui prévoyait un rajustement des frontières italiennes « suivant les lignes des nationalités clairement reconnaissables » et demandait que l'on reconnaisse les « aspirations nationales bien définies » en favorisant « toutes les aspirations d'indépendance ». Cela lui valut l'approbation inconditionnée de tous les journaux valdôtains car notre élite voyait dans l'application d'un tel programme la possibilité de reconquérir les plus amples libertés.

La naissance et les idées du Parti Populaire Italien, fondé au mois de janvier 1919 par don Sturzo, ont certainement influencé plusieurs jeunes Valdôtains qui s'y étaient approchés. En effet, le point V du programme de la nouvelle organisation politique italienne prévoyait une rupture de l'État unitaire né du Risorgimento et le dépassement du centralisme étatique, oppresseur des minorités allogènes qu'il avait incorporées. Liberté et autonomie des institutions publiques, reconnaissance des fonctions de la Commune, de la Province et de la Région, développement de la vie locale, décentralisation administrative... : voilà autant de principes de ce parti fortement ancré sur la reconnaissance des fonctions propres aux communautés locales. Cela éleva le débat : désormais, à côté de la défense de la langue française, c'est à la reconquête de l'autonomie que l'élite valdôtaine visa. Le 7 avril de cette année-là, la « Ligue » – n'oublions pas que cette association réunissait autour d'elle les Valdôtains de toutes les tendances politiques – présenta au ministre Orlando la *Pétition pour les revendications ethniques et linguistiques de la Vallée d'Aoste*, document qui, en sus des revendications linguistiques, préconisait une forte décentralisation administrative. Le point V des revendications demandait que le gouvernement « accorde et sanctionne la décentralisation et l'autonomie de toutes les institutions locales, comme notre Hôpital Mauricien avec ses dotations valdôtaines, les Archives Notariales, le Bureau du Cadastre et autres analogues, qui ont dans la Vallée d'Aoste un caractère ethnique spécial, étroitement lié à l'histoire, à la langue et aux usages du pays ». Comme l'on voit, ici la revendication d'autonomie est encore un peu confuse car elle ne semble concerner que nos institutions ; il s'agit d'une requête de décentralisation administrative plutôt que d'autonomie politique. Cependant, celle-ci apparaît indirectement quand dans la *Pétition* on cite les considérations que le professeur Ricchieri fit au Congrès de Milan pour la Société des Nations :

« Quando nuclei eteroetnici vengono inclusi entro i confini d'uno Stato, devono essere ad essi concessi diritti ed assicurati garanzie d'ordine civile e culturale, d'ordine amministrativo ed, entro certi limiti, anche d'ordine politico, che rendono la deroga il meno possibile lesiva dei loro sentimenti e dei loro interessi ».

La requête politique est donc formulée indirectement et corroborée par cet espoir « L'indépendance et l'autodécision des peuples, grands ou petits soient-ils, est une conquête assurée dans le monde nouveau qui se prépare et qui ouvre aussi nos cœurs à l'espérance ». Une fois de plus l'accord fut unanime et le document reçut l'applaudissement de toute la presse locale. Voici un exemple : « La Tranchée Valdôtaine », l'organe des anciens combattants, louait l'initiative de la Ligue qui venait justement « au moment où le triomphe des autonomies et des décentralisations se dessine, non seulement parmi les Nations, mais dans les peuples eux-mêmes ; où l'on reconnaît unanimement le rôle efficace des petites patries, ce sanctuaire de la race ; au

moment où la force ne prime pas le droit, on ne laissera pas qu'un petit peuple, au fond des Alpes soit violenté ».

D'abord avancée timidement, la requête d'autonomie se dessine de plus en plus rapidement et l'année 1919 fut, en effet, riche de prises de positions autonomistes et contre le « régime centralisateur despotique et absurde qui nous gouverne », lisons-nous. Au mois d'avril on souhaitait que les Valdôtains se groupent en un seul bloc pour arracher « cette autonomie régionale » que le caractère particulier du Pays exigeait ; au début du mois d'octobre l'assemblée des syndics délibérait d'adhérer pleinement aux revendications avancées dans la *Pétition* et réclamait les mêmes libertés administratives que le Traité de Paix avec l'Autriche avait accordées aux Sud-Tyroliens ; en même temps le docteur Réan proposait sur les colonnes du « Bulletin » de la Ligue du 30 novembre le grand projet de l'avenir : *Valdôtains en avant pour l'autonomie de la Vallée d'Aoste* ! Dans son article, le docteur en se lançant contre les « méthodes surannées de certains nationalistes qui ne rêvent, devant les nationalités impuissantes, qu'à affirmer leur exécrable esprit de domination par la force et à leur imposer le sacrifice de leurs droits », loue « les plus hardies libertés régionales » et soutient que si l'on envisage pour le Haut-Adige « una specie di cantone svizzero, del tutto libero nell'amministrazione, nelle scuole, nella vita religiosa, con Dieta propria del tutto indipendente dal Parlamento di Roma », ainsi qu'annonçait le journal florentin « L'Unità. Problemi di vita italiana », à plus forte raison cela devrait être valable pour le Val d'Aoste. Et il appelait à l'unité des Valdôtains :

« Comprendrons-nous enfin qu'aujourd'hui notre devoir pressant est de nous unir, de nous entendre et de tout sacrifier pour l'idéal de l'indépendance valdôtaine, dont l'orientation générale des esprits – en Italie même – comme on vient de le voir, nous invite à revendiquer la réalisation, par les analogies frappantes de notre situation anormale avec les provinces pour lesquelles on invoque aujourd'hui, sans détours, les mêmes libertés que nous implorons en vain depuis un demi-siècle ! »

Même « L'Ordine Nuovo », la revue de la minorité communiste du PSI, dans un article attribué à Gramsci, se déclara favorable à ce que le Val d'Aoste acquière « la più grande indipendenza e autonomia » car la région « non è né francese né italiana ma soprattutto valdostana ».

En 1921 Réan publia dans « Le Duché d'Aoste » et le « Bulletin » de la Ligue une série d'articles, – notamment *Pour l'institution de la Vallée d'Aoste en région autonome* et *Le moyen infaillible d'assurer pour toujours à la Vallée d'Aoste deux Députés Valdôtains* qui seront réunis et publié ensuite dans la brochure *Pour la Région Valdôtaine avec deux Députés*. Dans ces écrits il demandait clairement que le Val d'Aoste s'érige en région autonome.

Au mois de juillet de cette année il affirmait dans le « Bulletin » que « Pour nous il ne nous reste qu'à appeler de toutes nos forces l'avènement du régionalisme, des autonomies et de la décentralisation qui groupera enfin autour du drapeau du fédéralisme [voilà une idée qui commence à se montrer !] tous les partis vraiment soucieux des intérêts du pays pour nous délivrer des mentalités impuissantes et jalouses qui ne rêvent qu'à opprimer et à paralyser [...] les plus fécondes initiatives locales ».

Face au problème du régionalisme qu'on commençait à débattre et au moment où on espérait que le gouvernement italien s'adresse vers cette direction et modifie en ce sens sa législation, le Val d'Aoste ne pouvait pas rester indifférent et ne pas revendiquer « hautement les prérogatives régionales qui nous sont dues par la nature et le caractère à nul autre pareil de nos populations et de notre admirable pays. [...] La Vallée d'Aoste a tous les caractères voulus [...] pour former une région à soi, absolument distincte ».

C'est ce qu'écrivait Réan au mois de septembre 1921. Puis, dans un autre article, le chef de la « Ligue » lançait le mot d'ordre qui devait unir tous les Valdôtains dans un seul combat : « Région valdôtaine autonome avec deux Députés » ; et il ajoutait que « tous ceux qui discutent de régionalisme sachent que tel est le vœu des Valdôtains ».

Réan voyait dans le fédéralisme le seul système capable d'éliminer les maux d'un État – que la guerre avait rendu de plus en plus centralisateur et oppresseur – et de résoudre les problèmes des peuples minoritaires, des communes et des régions. Pour préparer et familiariser le peuple à cette transformation radicale, le docteur n'hésita pas à publier dans le « Bulletin » de la Ligue des extraits d'articles sur le fédéralisme tirés de revues telles que « La Critica politica » ou des fragments de la pensée fédéraliste de Carlo Cattaneo.

Les bases idéologiques étaient donc bien assises. Toutefois, l'ancienne élite était encore trop liée aux partis politiques et, de surcroît, certains personnages influents (entre autres Réan, lui-même, et Ernest Page) se montraient de plus en plus favorables au fascisme croyant pouvoir le plier à la réalité locale. Illusion trompeuse, évidemment ! Et c'est alors que des jeunes Valdôtains réagirent et se lancèrent dans une nouvelle action en choisissant une voie indépendante et en dehors des partis pour continuer le combat des revendications régionalistes valdôtaines. L'un des animateurs, je l'ai déjà dit, fut Joseph-Marie Alliod, étudiant en médecine, qui, à propos des droits du Pays, n'hésitait pas à affirmer que « les partis nous ont fait beaucoup de mal » et qu'il fallait donc agir de façon autonome et en dehors de toute appartenance politique. Entre autres, lorsqu'il était responsable de la Jeunesse Catholique valdôtaine, Alliod s'était fait remarquer pour son attachement à la langue française qu'il conseillait vivement aux membres des Cercles d'employer dans toutes les occasions.

Mais son patriotisme le poussait à élargir le combat en allant au-delà de la simple défense de la langue française. En effet, Alliod se rendit bientôt compte qu'on devait élargir l'action de la lutte et la porter aussi dans le domaine politique et que, pour ce faire, il fallait essayer d'atteindre la jeunesse toute entière car c'est sur celle-ci, non encore atteinte par les partisaneries des partis politiques, qu'on pouvait bâtir l'avenir. Les 8 000 signatures des chefs de famille qui avaient adhéré à l'appel *Pour notre langue française*, lancé le 22 juillet 1922 par la « Ligue » d'après l'initiative de l'abbé Joseph-Marie Trèves, l'avaient convaincu que les Valdôtains savaient encore réagir contre les prévarications de l'État et qu'ils voulaient défendre leurs droits. « Tout n'est donc pas perdu ! », s'exclamait-il. Aussi, en 1922, face à cette manifestation de réveil et de volonté de participation venant du peuple, Alliod songea à réunir autour de lui un cénacle de jeunes décidés à travailler pour le redressement de la conscience régionale dans le but de défendre les droits et les traditions du Pays qui ne voulait pas abdiquer à ses racines ethniques, culturelles et linguistiques.

Vers la fin de l'automne de 1922, le premier noyau du groupe était déjà actif et un Comité provisoire s'était mis à l'œuvre pour rassembler la jeunesse et préparer la réunion fondatrice. Celle-ci eut lieu le 11 février 1923, à Chatillon, où l'assemblée générale des adhérents, présidée par l'abbé Joseph-Marie Trèves, créa la nouvelle association, dénommée « Groupe Valdôtain d'Action Régionaliste », approuva ses statuts et en élaborait le programme.



*Un groupe de membres de la Jeune Vallée d'Aoste
écoute le discours de l'Abbé J. - M. Trèves*

Celui-ci visait évidemment à la défense de la langue française que Alliod considérait justement « la plus pure et la plus haute expression de notre régionalisme », leçon celle-ci que, face aux récentes menaces d'un nouveau centralisme étatique et des hypothèses de la création des macro-régions, voire d'une région Limonte qui nous engloberait et nous effacerait, nous devrions méditer et apprécier, car le fondement de notre autonomie réside uniquement dans notre particularisme culturel et linguistique. Pour le développement du français Alliod souhaitait que la langue retrouve sa place à l'école où il fallait aussi introduire des innovations dans les programmes scolaires ; à ce propos, il proposait, entre autres, qu'on y enseigne l'histoire, la géographie et la littérature valdôtaines afin que la jeunesse connaisse le passé de son Pays et les besoins du présent. Hélas, qu'en est-il aujourd'hui ? Évidemment, Alliod ne pouvait pas manquer de poser une attention particulière à l'instruction, base de toute croissance culturelle et de prise de conscience valdôtaine.

À cet effet il demandait que les enseignants soient choisis parmi les autochtones (même ceux non diplômés pourvu qu'ils connaissent la langue française), qu'on institue des rôles spéciaux pour le Val d'Aoste, que l'on enseigne le français à l'École Normale, qu'on adapte les programmes d'enseignement à la réalité du Pays, qu'on favorise les écoles de hameaux ; de plus, il prônait la fondation de bibliothèques itinérantes, la création d'écoles du soir ainsi que d'autres initiatives aptes à promouvoir la langue littéraire ancestrale ; il souhaitait la constitution de groupes pour l'étude de la culture et de l'économie valdôtaines.

Cependant, la première place dans le programme du groupe revenait à l'action politique, arène où il fallait descendre pour que le Val d'Aoste soit constitué en région autonome, ceci étant l'unique possibilité pour le Pays de conserver ou reconquérir ses droits et ses traditions. Pour y parvenir, d'après Alliod, il fallait d'abord étudier en profondeur tous les problèmes concernant la région. Le premier point du programme affirmait : « Ce but ne pourra être atteint qu'après une étude sérieuse de nos conditions morales et économiques et qu'à travers une propagande intense qui rende à chaque Valdôtain le sens de sa personnalité régionale ». De plus, pour atteindre cet objectif, il fallait organiser une propagande active afin de faire connaître les véritables conditions de la région dans tous les domaines sociaux, culturels et économiques, ses droits et ses devoirs et s'adresser surtout aux campagnards, la classe qui en ces temps-là constituait encore la majorité de la population et la seule qui avait su garder « le bon sens traditionnel et régionaliste ».

Alliod affrontait avec beaucoup de sérieux l'action future du groupe dont le programme devait avant tout définir avec clarté ce que l'on entendait par régionalisme valdôtain. Quant à lui, si le but principal de son mouvement était celui d'arracher au gouvernement italien l'institution d'un régime d'autonomie – le seul qui puisse garantir les droits du Pays et maintenir son particularisme, pensait-il –, il ne fallait pas, cependant, s'arrêter là. Cette autonomie devait être remplie de contenus ; ainsi, à côté du problème de la langue, c'était la réalité valdôtaine toute entière qu'il fallait concerner et étudier : l'agriculture, le tourisme, l'industrie, les eaux publiques, les beautés naturelles, les richesses du sol et du sous-sol, etc.

Le mouvement devait aussi veiller à ce qu'on arrête l'action de 'dévaldôtainisation' en acte et pour ce faire il devait être « un groupe d'épuration et de résistance parmi les Valdôtains et envers les étrangers qui viennent s'établir chez nous » ; mais le fondateur du groupe ne voulait absolument pas faire œuvre d'antipatriotisme. Bien au contraire, il pensait qu'on pouvait concilier « l'amour de la petite patrie à celui de la grande » ; toutefois, il revendiquait nettement qu'on respecte la personnalité du Val d'Aoste et il abhorrait les excès de patriotisme italien :

« Qu'on ne dise pas surtout – écrit-il – que nous sommes italiens avant que Valdôtains. Au moins, pas cela ! [...] L'Italie nous a traités de la plus sale façon. Nous avons payé de notre sang, au front, le plaisir d'être italiens. Il me semble qu'il est utile de continuer à protester de notre patriotisme. Nous sommes patriotes, jusqu'au ridicule ! »

Ce mouvement eut une vie éphémère et il cessa son activité la même année de sa naissance, à cause de la politique de Réan et Page, dira l'abbé Trèves.

L'idée était cependant lancée et la nécessité de ne pas laisser éteindre la flamme régionaliste poussa un groupe de jeunes (Chanoux, Coquillard, Alliod lui-même, Gerbaz, réunis autour de l'abbé Trèves) à la création d'un autre mouvement : la « Jeune Vallée d'Aoste » qui vit sa naissance au cours des mois de février, mars et avril 1925.

Ses statuts prévoyaient notamment ces points :

1. « La Jeune Vallée d'Aoste se propose de soutenir et de défendre les droits, les traditions, la langue et les institutions de notre Région Valdôtaine ».
2. « Elle embrasse tous les intérêts intellectuels, moraux, sociaux et économiques du peuple valdôtain ».
3. « Son action s'exercera spécialement par les jeunes [...] ».
4. « [Elle] est apolitique, n'entendant participer à aucune lutte politique ni administrative, laissant ses membres libres à cet égard, dans les limites consenties par son programme ».

Mais ce programme est encore mieux détaillé dans l'appel lancé pour la constitution du groupe, où sa vision politique apparaît bien plus nettement. Le voilà :

« Notre Vallée d'Aoste piétinée et violée dans ses droits et dans ses traditions les plus sacrées a besoin de l'appui de tous ses enfants. Jusqu'ici les divers partis politiques ne nous ont donné, à ce point de vue, aucune satisfaction réelle. C'est pourquoi nous faisons appel à tous nos amis afin qu'il se crée un groupe d'action régionaliste absolument étranger à tout parti politique actuel, ayant pour buts :

1. D'obtenir du gouvernement la reconnaissance de nos droits régionaux et, par conséquent, l'annulation de toutes les dispositions contraires à ceux-là prises jusqu'à ce jour.
2. De s'insurger contre toute nouvelle violence de la part du gouvernement ou de ses fonctionnaires à l'égard de ces mêmes droits régionaux.
3. De maintenir, à tout prix, l'usage du français dans la Vallée d'Aoste.
4. De persuader l'opinion publique Valdôtaine (et non Valdôtaine) de la nécessité que la Vallée d'Aoste se constitue en région administrativement autonome, dans une future décentralisation administrative, nécessité consacrée par ses caractères historiques, ethniques, linguistique et topographiques ».

Les buts de la Jeune Vallée d'Aoste, à côté de la défense de la langue française, sont donc essentiellement d'ordre politique : le dessein à rejoindre est la constitution d'une région valdôtaine autonome.

Si pour la « Jeune Vallée d'Aoste », d'une part, nous connaissons assez bien son action vouée à la sauvegarde du français (diffusion des livres en français, bibliothèque ambulante, aide à la reconstitution des écoles de hameau, lutte contre l'italianisation forcée, publication d'un *Chansonnier* en 1932, etc.), malheureusement, d'autre part, nous ignorons beaucoup de son action politique car cette œuvre fondamentale qui s'opposait aux vues centralisatrices du fascisme ne pouvait pas être actualisée publiquement. Elle dut donc se développer dans la clandestinité. Et c'est là qu'on élaborait les projets pour l'avenir de notre Pays.

C'est à l'intérieur de l'association qu'on débattait les idéaux fédéralistes qu'on retrouve, par exemple, magistralement définis dans la lettre prophétique du 20 juillet 1931 de Joseph-Marie Trèves où l'abbé souhaite la fin de la Monarchie, la naissance d'une République fédérative, la création d'un État valdôtain fédéré. Quoiqu'empêchée d'agir au grand jour, ce qui entravait son action, il est indubitable que la « Jeune Vallée d'Aoste » a eu une grande influence culturelle et politique et qu'elle a formé l'élite autonomiste valdôtaine, *ce pusillus grex* – d'après l'expression de l'abbé Trèves – qui pensait, ainsi que nous lisons dans une lettre circulaire du groupe, que

« un peuple n'est vaincu que lorsqu'il se déclare tel. Du temps qu'il a une poignée de défenseurs résolus, du temps qu'il a en lui une âme vivante, il ne peut mourir. Il peut

même renaître plus fort et plus fier que jamais. [...]. Sachons que nous devons vouloir vivre et que nous devons enseigner au peuple valdôtain à vouloir vivre ».

C'est une autre leçon que les Valdôtains d'aujourd'hui, trop oublieux des grandes valeurs du passé, devraient méditer !

Nous avons là l'écho de ce cri « voir clair, vouloir vivre » que lancera plus tard l'un des fondateurs et animateurs du groupe, Émile Chanoux (1906-1944), qui fut indubitablement l'âme profonde du sentiment régionaliste valdôtain, l'homme politique par excellence, le prêcheur de la renaissance du Pays, le diffuseur de l'idéal fédéraliste.

Étudiant très brillant, Chanoux commença à collaborer au journal *La Vallée d'Aoste* en 1923, à l'âge de 17 ans, puis à la *Revue diocésaine* et à *Augusta Praetoria* avec des articles de profonde pensée sur l'école, l'idée de patrie, les minorités allogènes en Italie, le nationalisme et le patriotisme, l'Europe (la grande vaincue), l'action catholique, les problèmes économiques valdôtains.



Ses essais sur la Région et la patrie, la nécessité de démocratiser l'État, le régionalisme et le fédéralisme sont remarquables. L'idée fédéraliste, déjà présente dans sa thèse de doctorat *Delle minoranze etniche nel diritto internazionale*, sera plus amplement développée ailleurs.

Sa pensée politique est clairement exprimée dans les débats développés lors des réunions clandestines que le groupe des résistants tint à Ussel, à Excenex, au Col du Joux et ailleurs. Parmi ces causeries il faut mettre en évidence son *Essai sur l'administration économique de la Vallée d'Aoste libérée selon les principes du fédéralisme intégral*, un écrit dans lequel Chanoux développe amplement sa pensée fédéraliste : compétences distribuées progressivement entre la famille, le village, la commune, la région et l'État selon le principe de la subsidiarité pour lequel

« Toute fonction sociale qui peut être exercée par un organe inférieur, plus proche de l'individu, ne doit pas être exercée par un organe supérieur, plus éloigné de celui-ci, plus complexe ».

Mais Chanoux a exposé aussi des thèses sur l'organisation industrielle et commerciale, l'économie, l'agriculture (il m'est cher de rappeler sa lutte contre l'excessif morcellement des propriétés valdôtaines d'où j'ai tiré l'idée pour la loi régionale sur le remembrement foncier), le développement touristique, la culture, l'école afin que le Val d'Aoste progresse.

Son modèle à suivre était la Suisse (une grande Suisse comprenant les régions à cheval des Alpes, vision où l'on aperçoit un parallélisme avec la pensée du père et fondateur du fédéralisme : Pierre-Joseph Proudhon). Sur l'exemple du fédéralisme suisse Chanoux élaborera la théorie d'une organisation cantonale qu'il exposa le 19 décembre 1943, lors de la réunion de Chivasso, dans sa *Dichiarazione dei diritti delle popolazioni alpine* et qu'il développa et perfectionna dans *Federalismo ed Autonomie*. La liberté de langue et de culte, des institutions politico-administratives autonomes, l'organisation à base fédérale de l'État italien, une ample autonomie

politico-administrative basée sur des principes fédéralistes, à base régionale et cantonale, sont pour lui l'unique garantie contre un retour de la dictature et en même temps le point de départ pour la constitution d'une Europe fédérale, cette autre grande idée du martyr.



Lors d'une réunion clandestine, Chanoux, penché sur le sol valdôtain, écoute la causerie de Rodolphe Coquillard et médite.

Si vous permettez une parenthèse, si l'on compare la vision autonomiste de Chabod à celle de Chanoux on remarque une énorme différence. Chabod ne conçoit pour le Val d'Aoste qu'une autonomie administrative, culturelle et linguistique à l'intérieur de l'Italie, mais point d'autonomie politique. La vision des deux hommes est donc très nette. Et cela d'autant plus que les requêtes formulées dans la *Déclaration* et dans son commentaire ne sont pour Chanoux que le minimum indispensable ; en effet, sa volonté va bien au-delà de la création d'un canton. Il veut un véritable État régional : « Nous ne savons pas exactement quelle sera la situation réservée à notre pays, s'il aura une indépendance absolue, ou s'il fera partie fédérativement d'un autre État constitué », a-t-il écrit peu de temps avant sa mort tragique sous les coups de bourreaux nazi-fascistes dans son projet de reconstitution administrative et économique selon les principes du fédéralisme intégral. À quel État pensait-il ? Chanoux savait bien que l'Italie avait très peu de probabilité de passer de la monarchie, jusqu'alors liée à la dictature fasciste, à une constitution fédérale. Sa vision se penchait plutôt vers la Suisse, le seul État fédéral de l'époque et avec lequel il avait essayé des approches politiques. Toutefois, son option privilégiée était certainement l'indépendance ainsi que nous le dévoile une lettre du 8 août 1943 dans laquelle il souhaite des « solutions radicales ». Nous y lisons en effet :

« Cher Ami. Je suis ici lié à mon esclavage. Espérons que cela finisse, mais ce serait mieux que cela dure encore quelques mois, afin que l'œuvre soit complète. Un arrêt de la guerre en ce moment sauverait l'état. Un renvoi de la fin aggraverait de plus en plus la débandade qui commence et porterait à des solutions radicales ».

Pour sa Patrie, cette solution était donc l'indépendance.

Grâce au réveil régionaliste des premières décennies du siècle dernier et aux personnes qui l'on prôné, au perfectionnement de cette vision au cours des années suivantes, aux combats d'une poignée d'hommes irréductibles, les Valdôtains ont reconquis leur autonomie.

Aujourd'hui, face aux valeurs que les pères fondateurs de notre régime d'autonomie portaient, nous devrions nous poser une question : Sommes-nous dignes de ces grands hommes ?

À vous la réponse.

Merci.

Le nombre de ceux qui prendront part à notre assemblée. On ne nous connaît guère. Mais parlez nous un peu de nos principes d'action, de nos intérêts, de nos besoins. Alors, si nous savons que c'est la cause de la Vallée, nous nous joindrons à la fête.

Une de nos intentions principales est celle de s'organiser avec propagande régionaliste dans la Vallée, tout en poursuivant l'étude de nos questions régionales. Sans doute aussi le succès de nos principes les femmes, après de longues heures de travail, à la belle nuit, et de la fin de la journée pour la conquête de nos libertés régionales.

Les parties, nous ne les faisons pas, mais à ce point de vue, c'est pour nous, nous cherchons surtout de nous faire connaître de nous et de nous faire connaître de la Vallée. Il nous faut pour cela l'appui de personnes tierces, que vous, les habitants, qui savez le mieux de la Vallée, et qui savent le mieux de la Vallée, nous arrivons par là à la cause valdôtaine.

Pour nous faire connaître par les chemins de la Vallée, de plus amples détails sur notre initiative. Les femmes, nous, cependant, que nous lui faisons, collaboration nous,

est déjà effectuée.

Je vous prie de me faire savoir, par la suite, de vous venir à Chatillon, pour nous faire, par l'écrit, une salutation, respectueuse.

J. Malliot
Comme de France 9
Turin

Groupe Valdôtain d'Action Régionaliste

ENQUÊTE

sur les écoles de hameaux supprimés

Commune de

- Statut -

1.1° Il est formé en Vallée d'Aoste une association d'action régionaliste, sous le nom de "Groupe Valdôtain d'Action Régionaliste".

Les sièges principaux sont à Chatillon.

1.2° Pourra faire partie de ce groupe toute personne qui adhère à ses programmes.

1.3° Les membres sont obligés, en 1.3.1° membres adhérents, 1.3.2° membres adhérents, 1.3.3° membres adhérents.

Les personnes qui adhèrent au mouvement d'action régionaliste valdôtaine sont priées d'apposer leurs signatures.

1. J. Malliot
2. Cl. Corvini
3. H. Bonin

4. Albert Camus

5. H. Bellet

6. E. Feg

7. J. M. Thuy

8. Cl. Jean

9. Bienvenant Joseph Goret

Groupe Valdôtain d'Action Régionaliste

Chatillon.

Vous avez certainement connaissance du mouvement page actuellement en Vallée: celui un groupe d'action régionaliste pour la défense de tous nos que pour le développement économique, touristique, etc.

Une série de documents du Groupe Valdôtain d'Action Régionaliste créé en 1923 par J.- M. Alliod